



UNSA-Infos - Numéro 496 - 22 décembre 2009

<http://www.unsa.org/>

## Copenhague : une grande déception

L'UNSA déplore que les 192 états représentés au sommet de Copenhague n'aient pas su dépasser leurs égoïsmes nationaux pour répondre aux enjeux planétaires posés par le réchauffement climatique.

Et pourtant ces enjeux étaient immenses : réduction par quatre des gaz à effet de serre d'ici 2020 ; aide aux pays les moins développés pour lutter contre les effets du changement climatique dont ils ne sont pas responsables et mise en place d'une gouvernance globale dotée de pouvoirs contraignants. L'UNSA regrette qu'une fois de plus les considérations financières et économiques aient pris le pas sur les enjeux humains et écologiques.

La déception est grande.

La CES et la CSI, présentes à ce sommet, ont porté les exigences des syndicats du monde entier qui demandaient que l'enjeu social ne soit pas oublié et que les principes fondamentaux de la solidarité soient respectés afin de garantir une transaction juste pour les travailleuses et les travailleurs.

L'Europe a joué un rôle dans cette négociation, malheureusement elle n'a pas été suffisamment entendue. Elle devra maintenir ses positions environnementales lors des prochains rendez-vous (Bonn et Mexico en 2010) afin que des règles communes soient prises qui garantissent l'équité, la justice et la solidarité.

### **Grand emprunt : un plan crédible, mais des contreparties dangereuses**

Reprenant la quasi-totalité des recommandations de la Commission Juppé-Rocard sur le grand emprunt, le Président de la République a fixé cinq priorités pour le grand emprunt.

Les cinq chantiers sont les suivants : l'enseignement supérieur et la formation (11 milliards d'euros), la recherche (8 milliards d'euros), l'industrie et les PME (6,5 milliards d'euros), le numérique (4,4 milliards d'euros) et le développement durable (5 milliards d'euros).

La partie publique de 35 milliards d'euros sera composée des 13 milliards d'euros de remboursement des prêts accordés aux banques et d'un emprunt de 22 milliards levé à un taux de 3%.

Pour l'UNSA, l'effort en direction de l'enseignement supérieur, de la formation et la recherche est indispensable pour préparer l'avenir.

Mais cet effort devrait se poursuivre dans la durée. Comme l'a reconnu le Président de la République dans sa conférence de presse, la France connaît un sous-investissement chronique. Le manque d'investissement public est estimé à près de 40 milliards d'euros par an.

Si l'UNSA reconnaît la pertinence des choix d'investissement engagés, elle manifeste son désaccord avec les contreparties exigées.

Pour le Président de la République, ces contreparties doivent se traduire par une réduction des dépenses publiques.

Ceci aura pour effet la poursuite de la politique de réduction de l'emploi public que nous ne cessons de dénoncer.

Pour l'UNSA, il aurait mieux valu remettre en cause la loi Tèpe et notamment le bouclier fiscal. Il faudrait aussi faire toute la lumière sur les aides accordées aux entreprises en allègements de charge qui se

montent à près de 30 milliards d'euros par an.

C'est dans cette direction qu'il faudrait rechercher les recettes fiscales dont notre pays a tant besoin.

Le Président de la République a annoncé pour janvier 2010 une conférence sur les finances publiques qui devrait réunir l'Etat, les collectivités territoriales et la Sécurité Sociale.

L'objet de cette conférence devrait viser à réduire les déficits structurels. Le pire est donc peut être à venir...

Enfin pour l'UNSA, il est fortement regrettable que cet emprunt ne soit pas un grand emprunt européen qui aurait pu relancer la capacité politique de l'Europe à monter de grands projets.

Une fois de plus, on assiste là à une occasion manquée.

### ***Pour les chômeurs en fin de droits, des mesures doivent être prises d'urgence.***

L'UNSA n'accepte pas qu'un million de chômeurs en fin de droits à la fin de l'année se retrouvent, pour la plupart, sans ressource.

Nous demandons au gouvernement de modifier les règles d'attribution de l'allocation de solidarité spécifique afin d'élargir les conditions d'éligibilité. En effet, compte tenu des règles actuelles, l'ASS est versée sous conditions de ressources. Il en résulte que seulement 20% des chômeurs en fin de droit pourront percevoir cette allocation.

Il n'est pas concevable, qu'en temps de crise, la solidarité s'applique pour sauver les banques mais laisse de côté des salariés, licenciés, victimes des dérives financières de ces mêmes organismes.

Cette situation est d'autant plus inquiétante qu'elle va aggraver la misère déjà présente dans notre pays.

Communiqué du 21 décembre 2009

### ***Augmentation du SMIC, bien trop peu***

Alors que la question salariale revient en force dans le climat social, l'UNSA ne peut que dénoncer la revalorisation du SMIC limitée à 0,5% au 1er janvier 2010. Pour les 2,6 millions de salariés concernés, cette « application stricte des règles de revalorisation » du salaire minimum relève de l'aumône.

L'UNSA regrette l'absence de coup de pouce, ce qui permettrait de booster la croissance. Elle alerte le gouvernement sur le fait que cette augmentation ne permettra pas aux salariés percevant un salaire en référence au SMIC, de sortir de la pauvreté.

L'UNSA espère néanmoins que le passage au 1er janvier de la hausse du SMIC relancera effectivement les négociations salariales dans les branches. Elle exige qu'un bilan soit fait avant la fin de l'année.

Communiqué du 16 décembre 2009

### ***18 décembre : journée internationale des migrants***

L'UNSA avec la CFDT, la CGT, la FSU et Solidaires ainsi que la LDH, LA Cimade, Autremonde, Femme Egalité, RESF et Droit Devant, ont signé une déclaration le 18 décembre, journée internationale des migrants choisie par l'ONU. Par cette déclaration intitulée : « Egalité et respect des droits des travailleurs migrants ! », les signataires réaffirment leur solidarité avec les travailleurs migrants ainsi que l'urgence de promouvoir leurs droits et ils demandent aux autorités françaises de ratifier la convention internationale sur la protection des travailleurs migrants.

Le 18 décembre, est en effet, la date anniversaire de l'adoption par l'assemblée générale des Nations Unies de la convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leurs familles, le 18 décembre 1990. Cette convention qui est entrée en vigueur le 1er juillet 2003 est ratifiée, à ce jour, par une vingtaine de pays mais aucun des pays du Nord ne l'a signé.

***Voir ou revoir les vidéos de l'UNSA :***

<http://www.unsa.org/?-Media-.html>

## Au Bureau national du 16 décembre

### ***Nouvelles affiliations***

Pôle 2 – Fédération Banques et Assurances  
Syndicat UNSA de la Banque de France, UNSA-BDF (75)

Pôle 5 – Union fédérale de l'Industrie  
Syndicat Autonome BB Fabrication Renaulac, SAFR-UNSA (33)

Pôle 6 – FESSAD  
Syndicat UNSA Domanys - Auxerre (89) ; Syndicat UNSA UAI-ASSAD-Villeneuve (47) ; UNSPAFAM-UNSA (Union nationale des syndicats professionnels d'assistants familiaux et assistants maternels)

### ***Développement des organisations adhérentes***

Les fédérations nous informent de la création de nouvelles sections syndicales dans les entreprises suivantes :

#### **Union fédérale de l'industrie :**

Lear Corporation - Cergy Pontoise (95) ; Navibord - La Seyne S/ Mer (83) ; PSA Paris 10ème (95) ; Snecma - Evry (91) ; Snecma - Villaroche (77) ; Thomson SA (59) ; Tourres et Cie - Le Havre (76).

#### **UNSA Energie (Industries électriques et gazières) :**

GDF - Branche Energie ; GDF - Directions Centrales ; RTE – Nancy ; RTE - St Quentin en Yvelines ; ERDF - Ile de France.

#### **Fédération Banques & Assurance :**

Aviva (92).

#### **UNSA Santé sociaux public et privé :**

Centre Hémodialyse MG Durieux (La Réunion) ; EHPAD La Ferté-Milon (02) ; EHPAD de Mareuil (24) ; CH de Bergerac (24) ; Résidence St Antoine - Lille (59) ; EHPAD Toki Eder (64) ; EHPAD La Roussane - Monein (64) ; Clinique des 3 frontières - St Louis (68) ; Hôpital Américain - Neuilly S/ Seine (92).

#### **Fédération Autonome des Transports :**

CB Services - Petiville (76) ; City One Airport - Paris (75) ; Darchegros - (77) ; Flexité - Transdev (91) ; Geodis Euromatic - Compans (77) ; Giraux - Génicourt (95) ; Kéolis Transports de la Brière - St Nazaire (44) ; Kéolis Aude - Narbonne (11) ; Kéolis Les Courriers Mosellans (57) ; Loomis France - DR SUD ; Loomis France - DR Ile De France ; Loomis France - DR Nord Est ; Loomis France - DR Ouest ; Norvalo (62) ; Sèpur Villeneuve la Garenne - (93) ; Sita Nord - Valenciennes (59) ; Sté Transport Voyageurs Devillairs (78) ; Sté Transports du Bassin Chellois (77) ; Sté Transport de l'Agglomération de Chambéry - STAC (73) ; Swissport Servives - CDG (95) ; TNT Express France - DRV Paris Sud ; TNT Express France - DRV Est ; TNT Express France - DRV Sud Est ; TNT Express France - Bonneuil (94) ; Tans'evry (91) ; VEA (Val d'Europe Airports) - Lagny S/ Marne (77) ; Véolia Propreté de la Réunion (97) ; Vos Logistics Vrac- St Fons (69).

#### **La FESSAD :**

Association Cassiopea - Périgueux (24) ; Amilo - Mitry Mory (77) ; Armée du Salut - Belfort (90) ; Orseu - Lille (59) ; Acticall - St Etienne (42) ; HD Assurance - Ivry S/ Seine (94).

#### **UNSA Aérien :**

Axis French Airlines - Marseille (13).

### **UNSA Sports :**

Paris Profession Sport et Jeunesse (75).

### **UNSA Agriculture et Agroalimentaire :**

ADMR Hérault (34) ; Senoble - Lorris (45) ; Fipso (64) ; Terrana-Poitou (86) ; Sofrapain (69) ; SICA (84) ; Doux Frais (62).

### **UNSA Territoriaux :**

Conseil général de Gironde (33) ; Conseil général de Corrèze (19) ; Conseil général de la Creuse (23) ; Conseil général de la Haute-Vienne (87) ; Conseil général du Cantal (15) ; Conseil général de la Somme (80) ; Conseil régional d'Aquitaine (33) ; Conseil régional de Picardie (80) ; Conseil régional de Lorraine (57) ; Centre de gestion de Seine et Marne (77).

### **Spectacles et Communication :**

JC Decaux Toulouse (31) ; JC Decaux IDF nord (92) ; JC Decaux IDF Paris ; JC Decaux IDF est ; JC Decaux IDF ouest ; JC Decaux Plaisir Clé St Pierre ; JC Decaux Maurepas Assemblage.

### **Commerce & Services :**

Branche commerce ; Bâtiment Guyanais - Matoury (Guyane - 97) ; Mega Briel - Cayenne (Guyane - 97) ; HSM SARL (Guyane - 97) ; Penelope(75) ; Branche Immobilier ; Habitat 86 (86) ; Paris Habitat (75) ; Branche Vente à distance ; Bingo Dépôt (95).

***UNSA Infos reprendra sa parution le 5 janvier 2010***

**Toute l'équipe du siège national de l'UNSA**

**vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année**